

Le Journal Angerlais

RÉHABILITATION DE L'ÉGLISE : ACTE 2

La réception de la seconde tranche de la réhabilitation de l'église a été signée le 24 juin dernier.

C'est le résultat d'un long cheminement qui a démarré il y a plus de 10 ans.

Sous l'égide du CAUE et l'assistance du Département de Seine-Maritime, des discussions ont été engagées alors que l'édifice présentait quelques inquiétudes notamment au niveau de son clocher.

Pour faire face à des travaux d'envergure, le conseil municipal a décidé de vendre son presbytère.

Bien avant que les travaux commencent, les services du CAUE avaient fortement conseillé la pose d'un filet sur le clocher pour éviter la chute des ardoises et maintenir ouvert le cimetière. Compte tenu des infiltrations d'eau à l'intérieur de l'édifice, le filet a été remplacé par une bâche étanche.

Madame Petit architecte des Bâtiments de France a été en charge de la maîtrise d'œuvre.

Le montant cumulé des travaux phase 1 et 2 avoisine le million d'euros.

Grâce aux concours de nos partenaires institutionnels, L'Etat par le biais de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux), le Département de la Seine-Maritime et la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, le reste à charge de la commune est de l'ordre de 350 000 €.

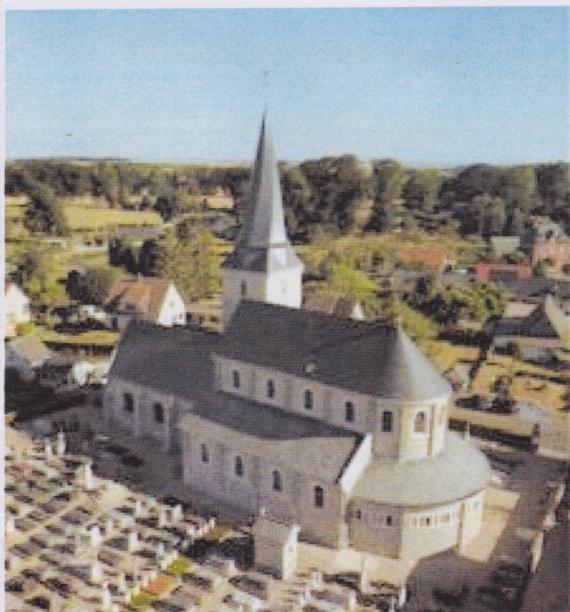
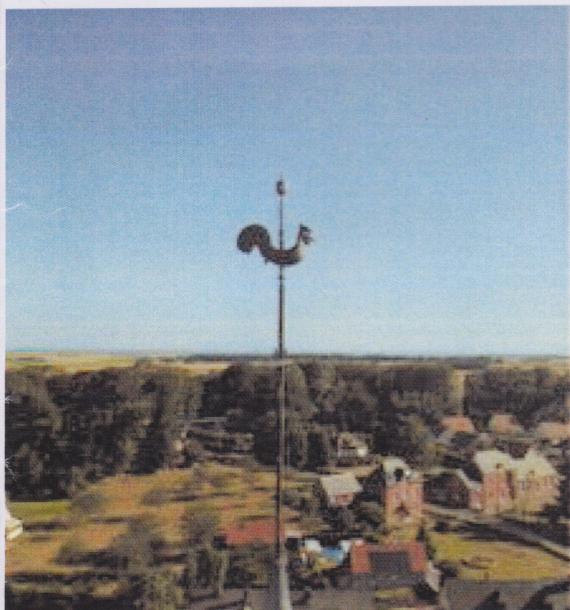
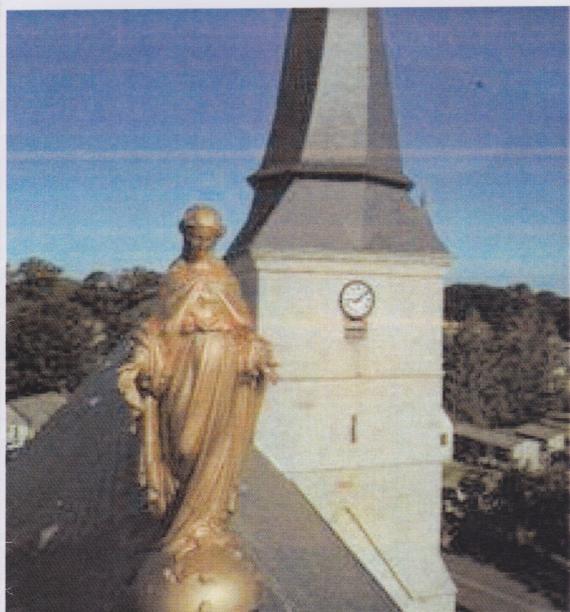
Pour financer ces travaux, le Conseil municipal, considérant les taux de crédit, a préféré recourir à l'emprunt auprès du Crédit Agricole.

Les annuités d'emprunt s'élèvent à un peu moins de 25 000 € et sont largement compensées par les économies de gestion d'une part et par le produit des pylônes électriques, d'autre part.

L'imposition communale n'a pas augmenté, et le résultat de l'exercice 2019 présente un solde positif de 275 000 €.

Malgré ces travaux, et en accord avec le Père Benoit Brentot, curé de la paroisse, l'église reste fermée en l'attente de la réhabilitation intérieure du pignon ouest.

Les crédits ont été prévus au budget 2020, les appels d'offres sont en cours.



NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

L'organisation de la commune est répartie sur le Maire et trois adjoints.

Le Maire a en charge la gestion de la commune, il gère l'ensemble des moyens humains et financiers.

La commune compte dix commissions (finances, communication, aménagement et développement, entretien et modernisation, action et vie sociales, vie associative...) auxquelles s'ajoutent le SIVOSS des Castels et le Syndicat Intercommunal du collège de St-Valéry-en-caux.

Jean-Marie
FERMENT - Maire

Alain COUROYER
Maire adjoint

Gilbert BLANQUET
2^{ème} adjoint

Maryse HANZARD
3^{ème} adjoint

5 conseillères municipales et 6 conseillers municipaux

ZOOM SUR LA COMMISSION ENTRETIEN ET MODERNISATION DU VILLAGE

Gilbert BLANQUET, deuxième adjoint au Maire est en charge de l'entretien et la modernisation de la commune.

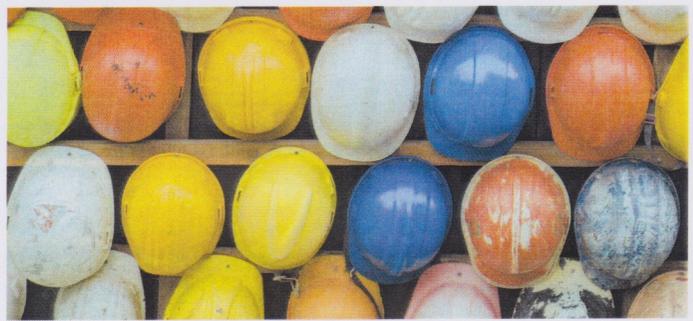
Cette commission a notamment la charge d'entretenir la voirie, le patrimoine communal, l'éclairage public, la gestion de la maintenance, de l'énergie et des espaces verts.

Gilbert BLANQUET est accompagné dans sa mission par : PIMENTA Christine, LETAILLEUR Lucie, LEUSIERE Jean-claude, LAINE Dominique, LARRAY Patrice et BUREL François.

JEAN-MARIE FERMENT, RÉÉLU 10ÈME VICE-PRÉSIDENT À LA CCCA

Lors du Conseil Communautaire du 16 juillet dernier, Jérôme LHEUREUX, Maire de la Gaillarde, a été élu Président de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre.

Deux vice-présidentes et dix vice-présidents ont également été élus.



INFORMATIONS TRAVAUX

A compter du **4 août 2020**, l'entreprise CEGELEC va entreprendre le remplacement de tous les points d'éclairage public existant par des points d'éclairage LED ceci sur l'ensemble du territoire de la Commune.

A compter de **début septembre**, des travaux d'effacement des réseaux vont être entrepris rue d'Iclon.

De même des travaux de terrassement pour la mise en place de la fibre optique vont être entrepris rue du Clos Gras.

Pour l'ensemble de ces travaux, une signalisation routière particulière sera mise en place (Arrêtés de voiries affichés en Mairie).

Pour la sécurité de tous (riverains, personnel intervenant...), nous vous demandons de faire preuve de compréhension et de respect des consignes indiquées.

LA VIE DU COMITÉ DES FÊTES

La prochaine Assemblée générale aura lieu le **Mercredi 23 Septembre** à la salle Floréal.

Tous les Angerlais(es) sont invités à y participer pour renouveler les membres du bureau et élire un nouveau président ou présidente, Mme QUILLIVIC actuelle présidente souhaitant mettre un terme à son mandat.

Un nouveau programme d'activités 2020/2021 devra être élaboré au cours de cette réunion dont l'organisation tiendra compte des gestes barrière.

Alors venez nombreux avec vos propositions !

→ Agenda

Dimanche 16 août à 15h

Match de foot au stade d'Angiens

Mercredi 2 septembre

Libération d'Angiens

Samedi 19 et dimanche 20 septembre

Journées du Patrimoine

Mercredi 23 septembre

Assemblée Générale du Comité des Fêtes

→ Etat Civil

Naissance

19 janvier 2020 - SANSOM Clarisse

Mariages

13 juin 2020 -

JOURDAINE Christine & HARDY Pascal

27 juin 2020 -

DUQUE Mariana-Eugénie & IZARN Orlin

PACS

18 juin 2020 -

DUVAL Thelma & VANDENBERGHE Démis

Décès

31 janvier 2020 - GALMICHE Monique

11 mars 2020 - GALMICHE Pierre

→ Covid-19

La circulation du virus est en nette augmentation à la fin juillet.

Nous devons donc rester vigilant(e)s en respectant les gestes barrières d'une part, et en se faisant tester d'autre part en cas de doute.

Pour ces raisons, la salle Floréal reste fermée à la location.

Vous êtes porteur du virus ou avez été au contact d'un porteur, isolez-vous pour protéger vos proches et les autres.

→ Appel du 18 juin



C'est dans un contexte particulier que s'est déroulée la commémoration de l'appel du Général De Gaulle au monument aux morts à Angiens.

En effet, c'est en comité restreint, dû à la pandémie du Covid-19, que la cérémonie a eu lieu.

Les représentants des Anciens combattants ont observé une minute de silence.

Ils ont déposé une gerbe et entonné le chant des partisans.

Gratin de courgettes (4pers)

INGRÉDIENTS

4 courgettes
3 oignons
100g fromage râpé
2 oeufs
2 cuillères à soupe de crème fraîche
1 noix de beurre
sel
poivre

PRÉPARATION

- 1- Emincer les oignons
- 2- Les faire fondre dans le beurre
- 3- Râper les courgettes avec leur peau
- 4- Les ajouter aux oignons
- 5- Préchauffer le four à 200°
- 6- Mélanger le fromage, les oeufs, la crème, saler et poivrer
- 7- Mettre les courgettes dans un plat, verser la préparation dessus
- 8- Enfourner 15 min

JARDINAGE EN AOÛT

Savez-vous planter les choux ? Le repiquage c'est maintenant !

Réduisez vos déchets

COMPOSTEZ VOS DÉCHETS VERTS

La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre vous accompagne dans le compostage domestique en vous proposant de vous équiper d'un kit de compostage ou de lombricompostage, que vous soyez en maison ou en appartement.

A partir de 15€

Info : <https://cote-albatre.fr/mon-quotidien/dechetteries/compostage/>



"Vivre, c'est la chose la plus rare dans le monde.

La plupart des gens ne font qu'exister."

Oscar Wilde

➔ Nouveaux habitants

Vous-êtes nouveaux sur la commune ?
Venez nous rencontrer en mairie les lundi
et jeudi de 16h30 à 18h30.

➔ Les écoles

Le Conseil Municipal d'Angiens a élu les
trois délégués (J-M.FERMENT,
M.HANZARD, P.CORNU) qui siègeront au
sein du SIVOSS des Castels (Syndicat
Intercommunal à Vocation Scolaire et
Sportive).

Le SIVOSS (composé des communes de
Angiens, Anglesqueville-la-bras-long,
Bourville, Ermenouville et Houdetot) a élu
son Bureau. C'est M.HANZARD qui a été
élue Présidente et les 2 vice-présidents
sont Mr BELLARD (Bourville) et Mr
RENAUX (Houdetot).

La rentrée scolaire est prévue le 1er
septembre et 98 élèves seront accueillis.



Directeur de la publication :

J-M FERMENT

Comité de rédaction :

O.LE GALLAIS, C.PIMENTA, L.LETAILLEUR, J-C.
LEUSIERE, A.PAULMIER.

Conception :

L.LETAILLEUR

Impression par nos soins

Tirage 300 exemplaires

Dépôt légal en cours

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



Le Général Fortune et le Général Rommel - St-Valéry-en-caux, le 12 juin 1940.

DEVOIR DE MÉMOIRE

Lors de la bataille de juin 1940, 17 soldats de la 51ème Highland division
écossaise perdaient la vie à Angiens pour la démocratie.

Après avoir traversé la Somme, les allemands prennent Rouen le 9 juin,
Yvetot et Fauville en encerclant le pays de Caux. 5 divisions françaises et
britanniques sont prises au piège dans la poche de St Valery (dont
Angiens) et attendent des navires pour les exfiltrer. Les combats pour la
survie dureront du 10 au 12 juin 1940.

Le 12 juin 1940, commandées par le Major Général Fortune, les troupes
alliées se rendaient à la 7ème panzer après de lourds combats. Les
prisonniers de la 51è seront envoyés en stalag en Pologne.

En aout 1940, la 51è est reformée à partir d'éléments des 26è et 27è
brigades de la 9è division. Celle-ci a participé à la défense côtière de
l'Angleterre et de l'Ecosse.

Après un débarquement en juin 1942 en Afrique du nord, elle participe à
la bataille de El Alamein et retourne en Europe pour l'invasion de la Sicile
et l'Italie.

La 51è débarque le 7 juin 1944 en Normandie.

Le 1er aout 1944, elle est intégrée à la 1ère armée canadienne.

Après avoir libéré Lisieux, elle est envoyée à St Valery en Caux pour
venger l'humiliation de 1940.

Saint Valery est libérée, la 51è s'engage dans la bataille de la libération
du Havre.

Vous souhaitez recevoir le journal par e-mail, signalez-le nous à l'adresse suivante : mairie-sg.angiens@wanadoo.fr